

## EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 09 avril 2024

Délibérations du  
Comité Syndical

EPIDROPT

Délibération n° DE\_2024\_015

Date de la convocation : 25/03/2024

### Membres

en exercice :

17

*L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 30 à la salle de réunion de la Salle des fêtes de Monteton - - 47120 - MONTETON, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.*

Présents : 11

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 1

**Présents :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Jean DE MONTEIL (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Jérôme BETAILLE (CD 24)

**Excusés :** Danielle DHELIAS (CD 47)

**Absents :** Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Daniel BARBE (CD 33), Laurent CAPELLE

**Secrétaire de séance :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

### Objet : Lac du Lescourroux, proposition de vente de parcelles riveraines au lac

Monsieur le président indique à l'assemblée que deux terrains situés au bord du lac du Lescourroux sur la commune de Soumensac sont à vendre :

- Parcelle D 765 lieu-dit Roubineau d'une superficie de 11 020 m<sup>2</sup>,
- Parcelle B 725 lieu-dit Lubriac d'une superficie de 1 012 m<sup>2</sup>.

Les propriétaires proposent un prix de vente à 0.80 € le mètre carré, soit 8 816.00 € pour le 1<sup>er</sup> et 809.60 € pour le second.

#### ***Le comité syndical, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents, décide :***

- D'acquérir les parcelles cadastrées section D n° 765 LD Roubineau d'une superficie de 9 020 m<sup>2</sup> de prés et 2 000 m<sup>2</sup> de bois taillis et section B n° 725 LD Au Lubriac d'une superficie de 1 012 m<sup>2</sup>, pour une valeur totale de 8 816.00 Euros,
- D'autoriser le président à faire toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de l'acquisition,
- D'autoriser le président à faire réaliser des bornages si nécessaire,
- D'autoriser le président à signer les actes devant notaire et autoriser le vice-président à remplacer le président en cas d'empêchement de celui-ci pour la signature des actes.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 10 avril 2024  
et publié ou notifié  
le 10 avril 2024

Le secrétaire de séance,  
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,  
Stéphane FARESIN